



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 28 janvier 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Activation de la fonction « double-sens » des radars de Banne, Coux et Viviers

Avec la mise en place de la fonction « double sens », la sécurité routière étend le périmètre des contrôles du respect de la vitesse, notamment sur le réseau secondaire particulièrement accidentogène.

L'an dernier, 28 personnes ont perdu la vie sur les routes de l'Ardèche. La vitesse est le premier facteur des accidents mortels.

Dans le cadre de la modernisation du parc des radars, trois nouveaux radars équipés de la fonction «double sens » sont actuellement testés en Ardèche.

Il s'agit des radars implantés sur :

- la RD 104 à Banne
- la RD 104 à Coux
- la RD 86 à Viviers.

L'équipement réalise des flashes dans les deux sens de circulation, c'est la raison pour laquelle un panneau de pré signalisation a été installé dans le nouveau sens contrôlé.

Pour l'instant les flashes correspondants au nouveau sens contrôlé, concerné par les tests, ne sont suivis d'aucun avis de contravention.

En revanche, les infractions commises dans le sens initial de fonctionnement du radar continuent à faire l'objet de l'envoi d'une contravention. Les tests ne remettent pas en cause le fonctionnement précédent.

L'expérimentation durera le temps nécessaire pour s'assurer du bon fonctionnement technique des installations. Le passage à la verbalisation du nouveau sens contrôlé se fera très prochainement.

A partir de septembre 2015, la fonction « double sens » a été activée sur 6 radars : Chomérac sur la RD2, Saint Just d'Ardèche sur la RD86, Aubenas sur la RN102, Saint Etienne de Valoux sur la RD82, Les Assions sur la RD104A et Dunières sur Eyrieux sur la RD120.

Cette nouvelle technologie sera appliquée au cours du premier semestre 2016 sur 4 radars supplémentaires : Peaugres, Saint Péray, Aubignas et Grospierras.

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :
Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle
Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09
Mèl. : pref-communication@ardeche.gouv.fr



